Décision 12-DEX-03 du 17 avril 2012

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Direct 8, Direct Star, Direct Productions, Direct Digital et Bolloré Intermédia par Vivendi et Groupe Canal Plus

Posted on: 11 mai 2022 | Secteurs :

NUMÉRIQUE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Vivendi et Groupe Canal Plus
Décision de phase	Phase 2
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Direct 8 Direct Star Direct Productions Direct Digital Bolloré Intermédia

Lire

le texte intégral de la décision
390.7 Ko

le communiqué de presse